يَـٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ كُتِبَ عَلَيۡكُمُ ٱلۡقِصَاصُ فِي ٱلۡقَتۡلَىۖ ٱلۡحُرُّ بِٱلۡحُرِّ وَٱلۡعَبۡدُ بِٱلۡعَبۡدِ وَٱلۡأُنثَىٰ بِٱلۡأُنثَىٰۚ فَمَنۡ عُفِيَ لَهُۥ مِنۡ أَخِيهِ شَيۡءٞ فَٱتِّبَاعُۢ بِٱلۡمَعۡرُوفِ وَأَدَآءٌ إِلَيۡهِ بِإِحۡسَٰنٖۗ ذَٰلِكَ تَخۡفِيفٞ مِّن رَّبِّكُمۡ وَرَحۡمَةٞۗ فَمَنِ ٱعۡتَدَىٰ بَعۡدَ ذَٰلِكَ فَلَهُۥ عَذَابٌ أَلِيمٞ

[سورة البقرة:178]

Ô vous qui avez cru ! Il vous a été prescrit la loi du talion concernant les tués. Homme libre pour homme libre, esclave pour esclave, femme pour femme. Cependant, celui qui est pardonné par son frère en quoi que ce soit, celui-là doit être poursuivi à l’amiable et doit s’acquitter volontiers[1] d’une rançon. C’est là un allégement de votre Seigneur et une miséricorde. Alors, quiconque, après cela, agresse (à nouveau) aura un terrible supplice.

 [سورة البقرة:178]